



## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

### Célébration du 214<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Vertières

#### Concours ouvert aux élèves du secondaire

#### **Sujet proposé:**

*Sous le commandement du général en chef Jean-Jacques Dessalines, l'armée indigène étonna le monde le 18 novembre 1803. Comment s'inspirer de la prouesse de la bataille de Vertières et de l'idéal dessalinien pour faire face aux défis auxquels est confrontée aujourd'hui la République d'Haïti ?*

**Sou lotorite jeneral an chèf Jean-Jacques Dessalines, lame endijèen nan etone lemond antye lan dat 18 novanm 1803. Kouman nou ka enspire de kokenn viktwa Vètyè a ak gwo lide Dessalines yo pou nou leve defi peyi d Ayiti ap fè fas jounen jodi a ?**

#### **Modalités du concours :**

1.- Le candidat doit soumettre un texte en écriture libre, en manuscrit ou saisi par ordinateur.

- Format : 8 ½ x 11
- Interligne : 1.5
- Police de caractère : 12, Times New Roman

2.- Le candidat doit veiller au respect du sujet choisi, à la qualité littéraire et à la portée sociale de son texte.

3.- Le texte, rédigé en créole ou en français, ne doit pas excéder 4 pages.

4.- Le candidat doit soumettre deux copies de son texte, sous pli, dans une enveloppe jaune, à la direction départementale de sa zone au plus tard, le 10 novembre. Le candidat veillera à

ne rien écrire au dos de la feuille mentionnant son nom, classe et école dans la première page.

5.- Les copies du texte doivent être munies du sceau de l'établissement scolaire fréquenté par le candidat, avec la mention sur le dos de l'enveloppe « Concours de texte/Célébration du 214<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Vertières. L'école assume la responsabilité du texte produit par l'élève participant audit concours.

6.- A la soumission de ses copies, la Direction départementale remettra une fiche de réception scellée au candidat.

7.- Trente textes, à raison de trois textes par DDE, seront sélectionnés par le jury qui déterminera après audition le classement final.

8.- Les 30 finalistes du concours recevront chacun des primes lors de la cérémonie finale du concours. Les 30 finalistes seront invités à participer à la commémoration du 18 novembre au Cap-Haïtien et à visiter la Citadelle.

9.- La participation est gratuite.